

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 30 mai 2024 à 19h30

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 30 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Meyssez dûment convoqué le 27 mai, s'est réuni en session ordinaire à 19h30 à la Mairie de la commune sous la présidence de Monsieur le Maire Hubert GIRARD.

Présents : Hubert GIRARD, Catherine CHEVALLIER, Corinne COURTOIS, Gaëtan DEGUITRE, Carine DULAC, Patricia FONTOVA, Véronique GOISSE.

Absents et excusés : Robin DANNEELS, Françoise LEPAROUX, Cathy PERONNET

Absent : Guillaume AILLERIE, Jolan CHANUSSOT

Pouvoir :

- Robin DANNEELS donne pouvoir à Carine DULAC
- Françoise LEPAROUX donne pouvoir à Véronique GOISSE
- Cathy PERONNET donne pouvoir à Catherine CHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Carine DULAC

Du public était présent.

1/ APPROBATION DU CR DU CM PRECEDENT

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du CM du 18 avril 2024.

2/ DELIBERATION SUR LE CHOIX DES COMMISSIONS COMMUNALES

Tableau commission déjà établi et avait été soumis à l'ensemble du conseil municipal. Ce dernier avait été approuvé à l'unanimité.

3/ DELIBERATION SUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE ELECTORALE

Membres de la commission : Corinne COURTOIS et Françoise LEPAROUX.

Approuvé à l'unanimité.

4/ VALIDATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE ET DU PERISCOLAIRE 2024-2025

Lecture du règlement par Catherine CHEVALLIER, en expliquant les modifications. Validation, sous réserve des modifications vues pendant la séance du conseil.

Approuvé à l'unanimité.

5/ VALIDATION DES NOUVEAUX TARIFS CANTINE ET DU PERISCOLAIRE 2024-2025

Lecture des tableaux de tarification par Catherine CHEVALLIER. Validation, sous réserve des modifications vues pendant la séance du conseil.

Approuvé à l'unanimité

6/ QUESTIONS DIVERSES

=> Fête des parents prévue le 01 juin 2024 est annulée car une seule famille a répondu à l'invitation de la mairie. Néanmoins, la famille ayant répondu, sera reçue en mairie par Monsieur le Maire et se verra remettre un bouquet de fleurs et un bon repas de 40 euros.

=> Défibrillateur : Monsieur le Maire propose qu'un défibrillateur soit installé à l'école. Corinne COURTOIS demande la vérification du contrat de maintenance afin qu'il soit conforme. Voir avec même société pour nouvel appareil.

=> Radar pédagogique = point qui est reporté = PROJET

=> Panneaux signalétiques : Monsieur le Maire explique qu'ils ont été réceptionnés et vont être installés prochainement par Sylvain.

=> Gaëtan DEGUITRE nous explique être en contact avec la SNCF concernant un portail pour fermer l'accès de la route au niveau du tunnel TGV. Il gère ce point et reviendra vers nous.

=> Terrain à bosses : Monsieur le Maire a eu une demande pour louer le terrain afin d'y installer une centrale photovoltaïque. C'est un projet à étudier afin que l'électricité puisse être utilisée pour les bâtiments communaux, voir les habitants de Meyssiez.

=> Electricité lotissements privés : une alerte a été faite auprès de la mairie, car l'électricité des voiries de certains lotissements seraient prise en charge par la mairie. Monsieur le Maire précise qu'il va vérifier cette information. Conseil demande que tous les lotissements privés payent leur électricité.

Monsieur le Maire, propose de recevoir les habitants des lotissements concernés.

=) Visite GES reçue par Monsieur le Maire, afin de vérifier si les systèmes de sécurité incendie étaient conformes. C'est ok. Alerte de la société quant au système d'alarme de la mairie qui pourrait être remis à jour. Devis en attente.

=) Ancien maire a fait placer un toit sur le générateur au niveau du cimetière pour un montant de 1995 euros, marché passé avec ENEDIS sans accord du conseil municipal. Conseil demande l'obtention du devis signé à ENEDIS par Monsieur Charles TODARO.

=) Permanence sociale : Catherine CHEVALLIER rappelle que la permanence sociale est mise en place une fois par mois en mairie le samedi matin pour les habitants qui rencontreraient des difficultés administratives.
Date à préciser chaque mois sur Panneau Pocket.

=) Bulletin municipal : Carine DULAC précise que le bulletin municipal a été terminé par la commission communication et que le premier BAT sera soumis à tous les conseillers pour relecture. La commission communication sollicite l'ensemble des conseillers, car nous sommes tous responsables de ce document. Si le timing n'est pas perturbé, le bulletin sera distribué comme prévu, fin juin.

=) Etat des lieux salle des fêtes : Carine DULAC précise qu'il serait souhaitable, d'organiser en amont le calendrier des disponibilités afin de gérer les états des lieux des weekends. A voir pour septembre.

Prochains conseils municipaux

Jeudi 27 JUIN à 19h30

Jeudi 5 SEPTEMBRE à 19h30